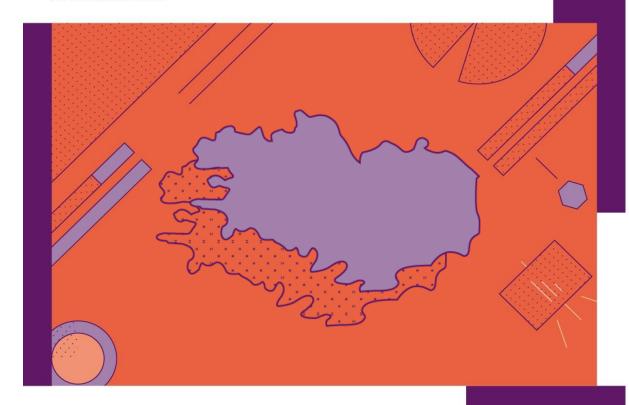
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er semestre 2025

Région Bretagne



ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

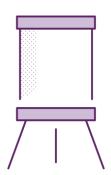
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 13

Les données locales - page 14





Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 27 723 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2022

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 5,1 % en un an (contre + 3,8 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-7% contre -2% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec 74 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-47% en un an).

Une hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+4 % en un an) avec plus de 640 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (72 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

	Protogno	%	France	%
	Bretagne	76	France	76
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	764 300	48%	19 768 200	48%
Bon	575 100	36%	14 339 600	35%
Assez bon	199 700	12%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	67 800	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 241 100	77%	31 823 500	77%
Oui	365 600	23%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	57 900	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	173 600	11%	4 217 700	10%
Non	1 375 200	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	27 700	2%	903 800	2%
Un peu	234 000	15%	6 452 400	16%
Aucune	1 344 800	84%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	13 400	1%	447 200	1%
Un peu	93 800	6%	2 445 600	6%
Aucune	1 339 700	93%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	32 400	2%	751 500	2%
Un peu	98 500	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 475 600	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 459 000	91%	37 552 500	91%
Oui	147 800	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handica	p ou d'une pe	rte d'autono	m ie	
Non	1 470 600	92%	38 205 500	92%
Oui	136 000	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé. Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France. Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)





Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

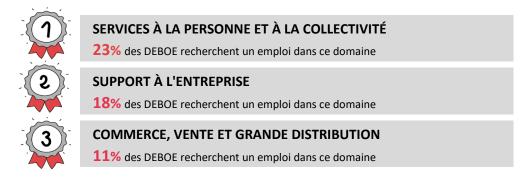
LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



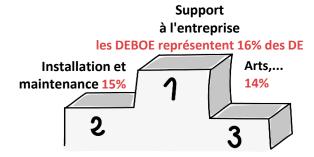
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

ВОЕ		Tout public
54%	FEMMES	53%
50%	50 ANS ET +	27%
14%	NIVEAU < CAP	11%
48%	BAC ET +	62%
30%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	24%
55%	DE depuis au moins un an	45%
19%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	16%
752 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	640 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

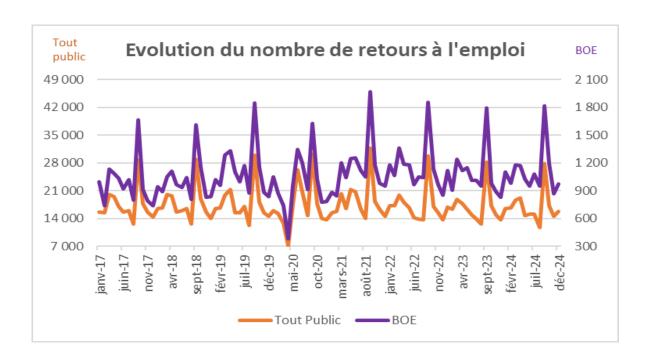


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 11% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Tout public	202 804	1%
BOE	13 286	2%

Evolutions 2024/2023

Année 2024

% BOE 6,6%

Lecture: en 2024, 202 804 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 13 286 BOE, soit 6,6% du total



Taux d'accès à l'emploi

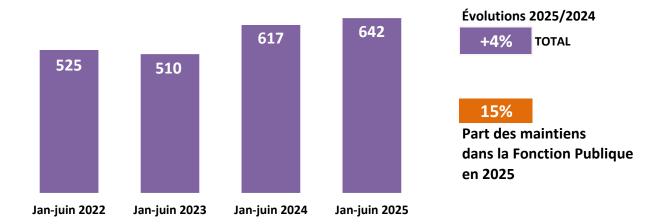
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	72%	64%
50 ANS ET PLUS	44%	47%
BAC ET +	79%	69%
CADRES	10%	11%
HANDICAP MOTEUR	65%	58%
MALADIES INVALIDANTES	15%	19%
HANDICAP AUDITIF	5%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	42%	46%
20 SALARIES ET +	71%	71%

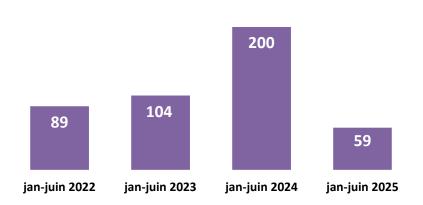


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-71%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi postcréation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH **DANS LA RÉGION EN 2025**

58%	FEMMES
34%	50 ANS ET +
71%	BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

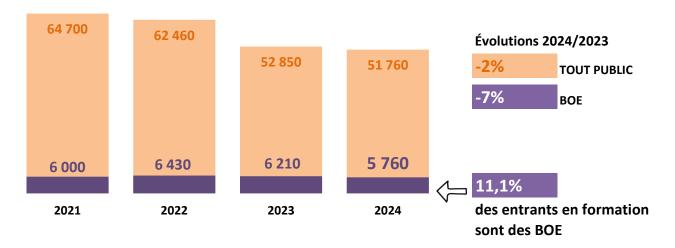


= 74 PEC pour les BOE (-47% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Tout public



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

BOE

FEMMES	56%	52%
50 ANS ET PLUS	36%	17%
BAC ET +	50%	63%
DE DEBLUS ALL MOINS LIN AN	22%	10%

3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	47%	27%
ECHANGE ET GESTION	17%	26%
SERVICES AUX PERSONNES	8%	13%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	45%	24%
CERTIFICATION	34%	44%
PERFECTIONNEMENT	9%	12%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

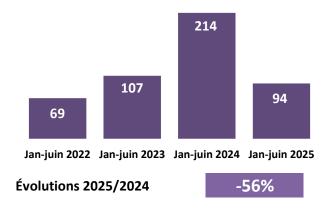
Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données

transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(aidés financièrement par l'Agefiph)



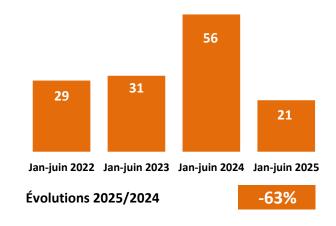
Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	34%
BAC ET +	35%
- DE 18 ANS	28%
AGE MOYEN	23 ans
20 SALARIÉS ET +	33%
- DE 10 SALARIÉS	48%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

(aidés financièrement par l'Agefiph)

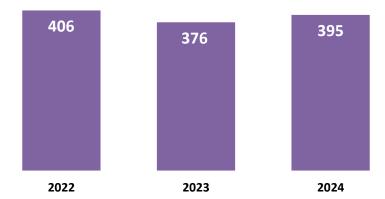


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

52%	FEMMES
40%	BAC ET +
48%	45 ANS ET +
42 ans	AGE MOYEN
63%	20 SALARIÉS ET +

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+5%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide

REGION

France



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

413



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

FEMMES	29%	31%
50 ANS ET PLUS	61%	65%
BAC ET +	40%	45%
HANDICAP MOTEUR	21%	34%
HANDICAP MENTAL	31%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	14%	32%
20 SALARIES ET +	45%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

~	Nombre	Evol en 1 an
REGION	575	+18%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	5,1%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	47%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

REGION	Franc

EN EMPLOI (en milieu ordinaire)		55%	51%
	DONT CDI	47%	50%

13



ENTREPRISES

55%

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, plus de 650 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

PERSONNES HANDICAPEE

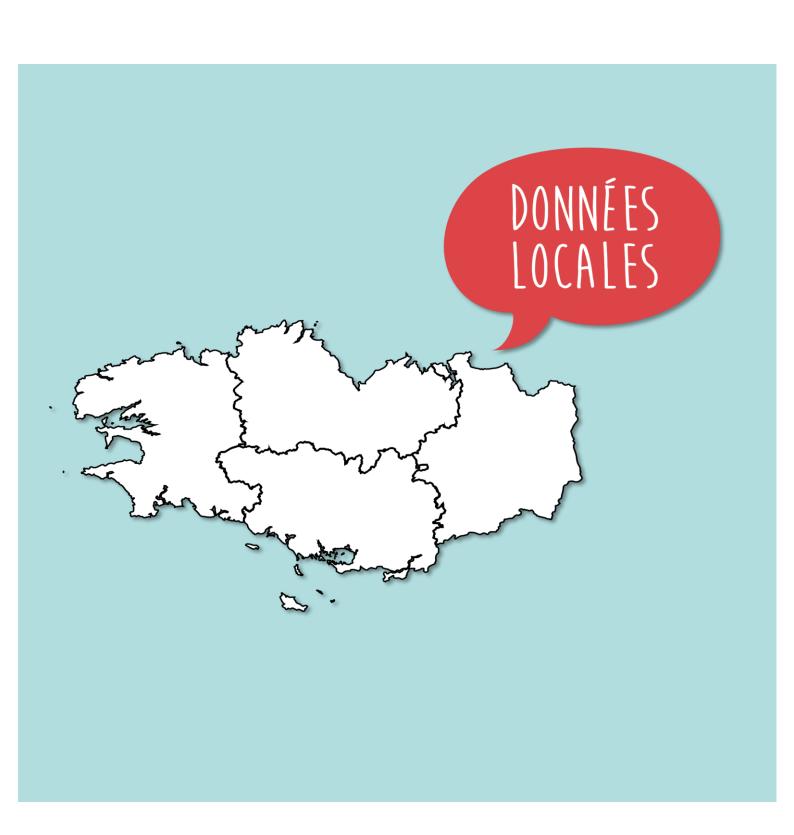
SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HANDICAPLES		LIVINLEN	IJLJ
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	494	6 785	159	2 651
Taux de réponse	57%	55%	26%	25%
SATISFACTION GLOBALE	98%	97%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	78%	80%	69%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	94%	94%	96%	98%
dont % tout à fait utile	69%	71%	63%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	80%	77%	85%	84%
dont % très facile	25%	24%	15%	20%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	94%	92%	94%	93%

69%

dont % tout à fait satisfait

63%



La demande d'emploi

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	27 723	+5,1%	248 012	+3,8%	11,2%	6 980	25%
22-Côtes-d'Armor	4 986	+2,7%	43 478	+2,0%	11,5%	916	18%
29-Finistère	8 178	+12,5%	67 848	+4,9%	12,1%	2 156	26%
35-Ille-et-Vilaine	8 752	+2,1%	82 886	+4,9%	10,6%	2 796	32%
56-Morbihan	5 807	+2,1%	53 800	+2,5%	10,8%	1 112	19%

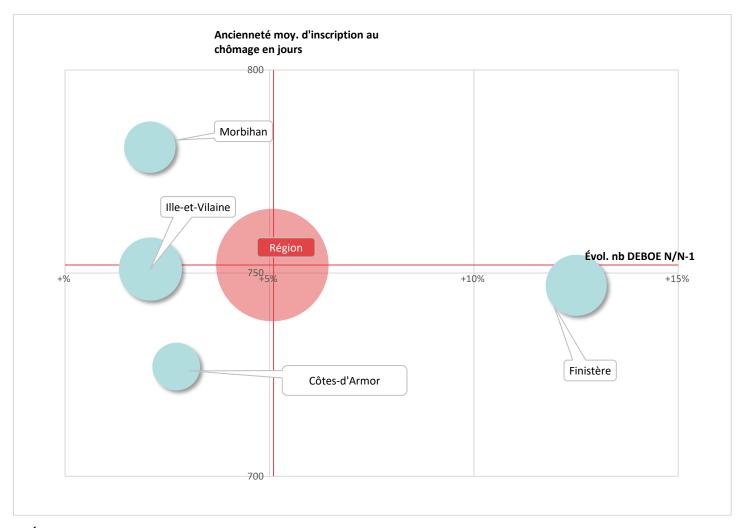
^{*} Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	752	-48	640	-8	+112
22-Côtes-d'Armor	727	-69	657	2	+70
29-Finistère	747	-69	653	-15	+94
35-Ille-et-Vilaine	751	-16	633	-3	+118
56-Morbihan	781	-52	623	-14	+158

^{*} Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
régional par les DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 011	23%	97 825	19%	60 843	12%
REGION	6 371	23%	5 063	18%	3 067	11%
22-Côtes-d'Armor	1 162	23%	819	16%	585	12%
29-Finistère	1 928	24%	1 472	18%	887	11%
35-Ille-et-Vilaine	2 051	23%	1 646	19%	873	10%
56-Morbihan	1 230	21%	1 126	19%	722	12%

^{*} Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	59	-71%	21	58%	34%	71%
22-Côtes-d'Armor	13	-70%	26			
29-Finistère	23	-68%	28			
35-Ille-et-Vilaine	12	-68%	14			
56-Morbihan	11	-77%	19			

^{*} Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	94	21
22-Côtes-d'Armor	11	10
29-Finistère	43	2
35-Ille-et-Vilaine	24	6
56-Morbihan	16	3



Réalisation: Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie